

EXPOSITION

Charles de Gaulle en Charente-Maritime

Cette nouvelle exposition des Archives Départementales fait revivre jusqu'au 6 octobre prochain des moments importants de la mémoire collective du département et retrace l'ascension politique du général de Gaulle de 1944 à 1963.

En l'espace d'une vingtaine d'années, le général de Gaulle a effectué six voyages en Charente-Maritime dans des contextes très différents retenus pour structurer les trois parties de cette exposition. Lors des déplacements des 18 septembre 1944, 22 avril et 23 juillet 1945, de Gaulle incarne le libérateur du pays avec tout ce que cela comporte de liesse générale et de foule reconnaissante.

Ceux du 23 juillet 1948 et du 18 février 1950 ont lieu alors que le général, qui n'est plus président du Gouvernement provisoire depuis 1946, expérimente une phase de rassemblement. Période difficile où de Gaulle est interdit d'antenne par le pouvoir : ni la radio, ni la télé d'État ne sont autorisées à lui accorder la parole. En 1948, le gouvernement de Robert Schuman interdira même à l'armée et au préfet Robert Hirsch d'assister aux cérémonies de La Rochelle dont le caractère est jugé trop politique !

Enfin en juin 1963, il s'agit du 19^e déplacement en province de Charles de Gaulle alors président de la Ve République. Cela change tout, cependant cette visite se déroule

dans les conditions de sécurité qu'imposent les attentats de l'OAS. Entre autre, pour de Gaulle, qui circulait de préférence en train, au moins deux rames vides, leurs destinés aux terroristes, avant que ne passe celle dans laquelle il se trouve !

Participaient au lancement de cette exposition le 20 juillet, des élus, d'anciens compagnons du général, des responsables politiques et quelques rares témoins comme Eugénie Renaud, 13 ans lorsqu'elle remit au grand homme, le 23 juillet 1948 à Marans, un bouquet de

fleurs en échange d'un baiser sur chaque joue dont elle se souvient encore.

Une exposition riche en photos, articles de presse et documents divers dont une bonne partie inédite. Cérémonies officielles, manifestations d'hostilité, menus des restaurants mais surtout extraordinaire ferveur populaire, tout est abordé. Le mot de la fin revient à Jacques Godfrain, président de la Fondation Charles de Gaulle : « *Pour tous, il restera l'homme qui, grâce à sa force de conviction, a su inverser la fatalité, faire que la France*

ne soit pas vaincue et qu'elle siège aujourd'hui à la table des négociations. » ■

» Catherine Bréjat

Exposition du 7 juillet au 6 octobre 2017

Archives départementales de la Charente-Maritime
35, rue François de-Vaux-de-Foletier
17 042 La Rochelle cedex 1
Tél. 05 46 45 17 77
Entrée libre, le lundi de 10h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 17h30

Animations autour de l'exposition

Samedi 16 septembre à 16h :
dans le cadre des Journées du Patrimoine, projection du film « Le Grand Charles en Charente-Maritime » en présence du réalisateur Daniel Gachinat, production : association Gary Scott .

Mardi 26 septembre à 18h :
« Histoire du gaullisme dans le Sud-Ouest de 1947 à 1970 » par Bernard Lachaise, professeur émérite d'histoire contemporaine. Université Bordeaux Montaigne, membre du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle.



Le Président De Gaulle lors de son voyage de 1944 en Charente-Maritime

© Ch. Gachinat